

PROGRAMME SOMMAIRE

INSTITUTIONS DE CONTROLE ET D'EVALUATION DES FINANCES PUBLIQUES

VH : 40H

I. Les contrôles administratifs internes

A. Les contrôles de régularité à priori

1. Les contrôles de régularité sur les actes des ordonnateurs

- Le contrôle financier préalable de l'engagement des dépenses
- Le contrôle des ordonnateurs par les comptables

2. Les contrôles hiérarchiques sur les comptables

B. Le contrôle a posteriori des comptes et de la gestion des services : le rôle de l'IGF

II. Les contrôles juridictionnels en matière financière

III. Le contrôle parlementaire de l'exécution des lois de finances

- Le contrôle du Parlement en cours d'exécution
- Le contrôle parlementaire en fin d'exécution : la loi de règlement

IV. Le contrôle dans la LOLF en France

Références bibliographiques :

- Z. Barka donnera un séminaire de 1h30 sur « le contrôle des dépenses de l'Etat par la Cour des comptes : évolutions récentes et problèmes actuels », in Le Budget de l'Etat, Economica, PP. 209-225,
- Hocine Boumédiène donnera un séminaire de 3 heures sur le contrôle dans la LOLF.